

Le PARC NATUREL RÉGIONAL DES ALPILLES

RÉALISE DES TRAVAUX POUR LA PROTECTION DES FORÊTS CONTRE LES INCENDIES

DES CITERNES DANS LE MASSIF

pour avoir de l'eau et lutter efficacement contre un incendie en tous lieux, toute en mettant les pompiers en protection si nécessaire.

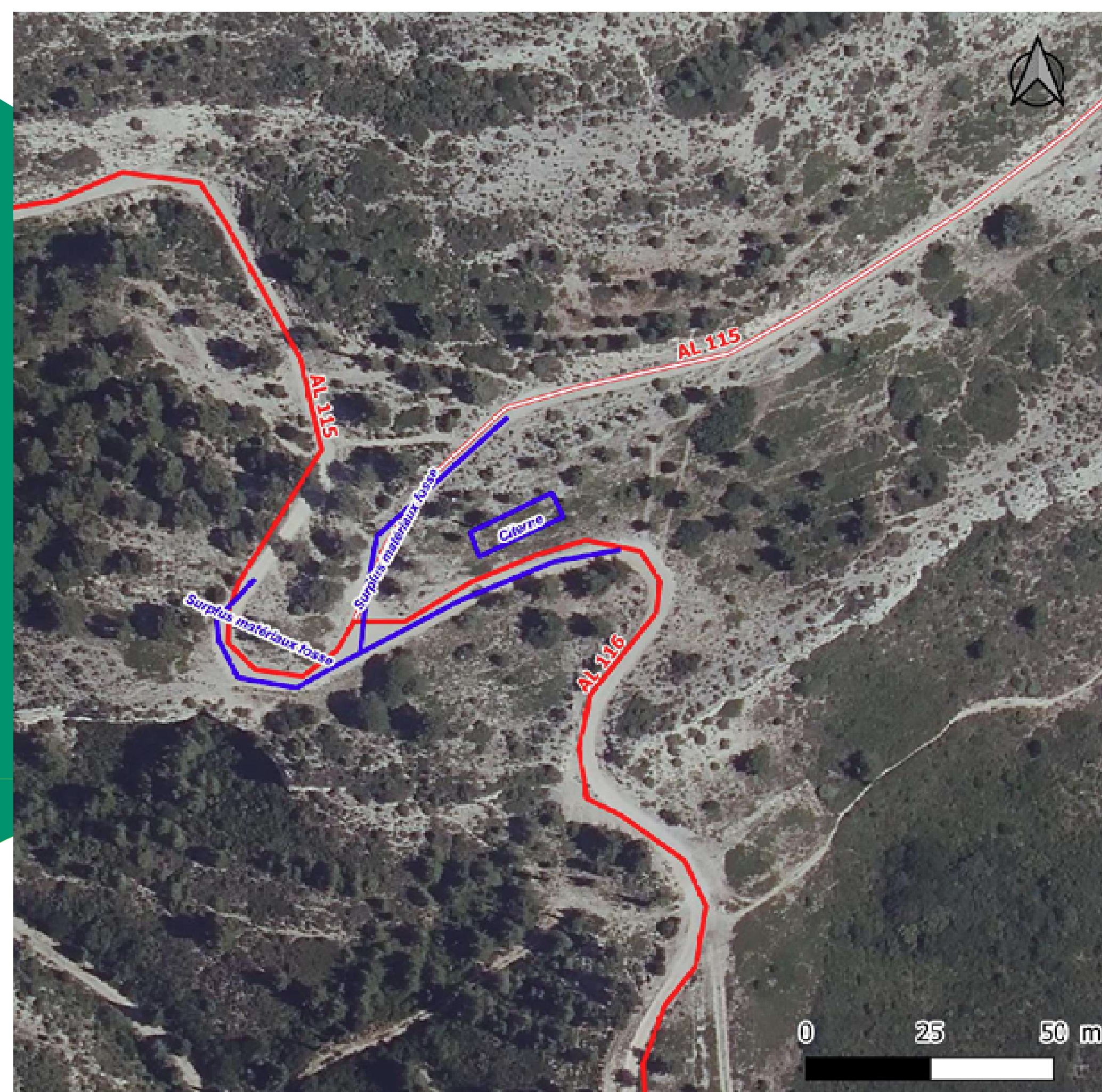
NOUS TRAVAILLONS POUR VOTRE SÉCURITÉ !

Nous travaillons à l'entretien des citernes d'eau et au renforcement du maillage des points d'eau spécifiques dédiés aux hélicoptères bombardiers d'eau, afin d'améliorer la rapidité d'intervention en cas de départ de feu.

Pour cela il est prévu la mise en place d'une nouvelle citerne de 60m³ à l'intersection de deux pistes stratégiques, AL115 et AL116, sur la commune de Saint Rémy-de-Provence.

NOUS TENONS COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT !

Ces opérations DFCI ont fait l'objet d'une analyse environnementale afin de limiter l'impact des travaux sur la biodiversité locale. L'intervention à lieu hors période sensible.



MISE AUX NORMES D'UNE CITERNE ENTERREE

Début des travaux : Octobre 2026

Durée prévue : 10 semaines

Montant global du projet :
32 517,00 € HT

Maître d'ouvrage :
PARC NATUREL RÉGIONAL
DES ALPILLES

Maître d'œuvre :
ALCINA

Entreprise:
E.D.E.A

Alcina

E.D.E.A

ATTENTION AU FEU!



Respectez les règles d'accès aux massifs forestiers :
www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr
Si un départ de feu est observé, alertez les pompiers
(18 ou 112).
L'usage du feu est interdit en forêt et à proximité.

